

MON ÉCOLE
JEAN-PAUL II
À PERWEZ



ÉCOLE JEAN-PAUL II

Ecole fondamentale

Rue Emile de Brabant, 35

1360 PERWEZ



081 /65 62 49

0474/92 02 30

Perwez, le 8 janvier 2018

Chers parents,

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter mes bons vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Dans le souci de toujours améliorer l'accueil de vos enfants, les accueillants et moi-même nous réunissons fréquemment. Vos enfants ont certainement pu vous rapporter le changement pour la gestion des toilettes pendant les récréations. Au vu des retours positifs des enfants, enseignants, accueillants et même de certains parents qui se sont manifestés (je les en remercie) on peut dire que c'est une évolution positive.

Dans ce même cadre, un nouveau fonctionnement pour la garderie sur le site des Oisillons et des Aubépines voit le jour dès aujourd'hui et ce pour deux raisons.

- La première est la sécurité. Il est primordial pour l'école de savoir quand et avec qui les enfants retournent.
- La deuxième raison est de simplifier le travail de nos accueillants : une seule prise de présence au lieu d'une à chaque heure.

En voici son fonctionnement :

À 15h45, tous les élèves encore présents à l'école se rangeront soit dans le rang de l'étude soit dans celui de la garderie.

Les élèves de l'étude montent comme à leur habitude dans le local indiqué par l'enseignant. Les élèves de la garderie se dirigent dans le réfectoire, accompagnés des accueillantes, afin d'y prendre leur goûter. Une prise de présence y sera faite.

Attention, sur le site des Aubépines dès ce moment, la porte d'entrée sera fermée à clé. Les parents récupèrent donc leur enfant par le bas de la cour.

En fonction de la météo, après le goûter, les enfants restent dans le réfectoire ou vont sur la cour de récréation.

Les parents récupèrent leur enfant en se présentant à l'accueillant qui écrira sur le document ad hoc l'heure de départ de l'enfant.

Le tarif de la garderie reste inchangé à savoir 1€ jusque 17h00, 2€ jusque 18h00 et 2,5€ jusque 18h30. (7€ le 1/4h de retard)

Pour un parent qui ne se serait pas présenté à l'accueillant pour reprendre son enfant et pour lequel nous ne connaissons donc pas l'heure de départ, le montant de la garderie sera de 3€.

Vous comprendrez par ce mécanisme que nous souhaitons qu'un adulte se présente physiquement à un accueillant pour reprendre un enfant peu importe l'âge de celui-ci. Il en va de la sécurité des enfants et également du respect du travail des accueillants.

J'espère que vous accueillerez cette démarche positivement.

En vous souhaitant une bonne semaine et une bonne reprise pour ceux qui ont pris quelques jours de congé.

Christophe Bontems
Directeur JPPII